

Les Français et l'inflation de 2022 à 2024

Comment les ménages ont-ils perçu la vague inflationniste et son reflux ?

La Banque de France a conduit avec le CSA trois enquêtes annuelles successives depuis 2022 auprès d'un peu moins de 15 000 résidents français afin de mesurer leur perception de la vague inflationniste entre 2022 et 2024. Même si, fin 2024, le sujet de l'inflation reste un thème important pour les répondants, ceux-ci ont bien perçu le repli de l'inflation suivant l'importante hausse des prix en 2022-2023. Les prix des carburants et de l'alimentation font l'objet d'une attention soutenue et ont largement influencé l'évolution des perceptions d'inflation. Les ménages redoutent l'inflation car ils estiment que leurs revenus ne s'ajustent que partiellement à la hausse des prix. Trois quarts des personnes interrogées pensent en effet que les prix ont augmenté plus vite que leurs revenus en euros alors que les données indiquent qu'en moyenne le pouvoir d'achat a plutôt résisté à la vague inflationniste (même si cette moyenne recouvre des disparités).

Vincent BIGNON
Direction de la Communication

Codes JEL
E3, E5

Erwan GAUTIER
Direction des Enquêtes de conjoncture et des Analyses microéconomiques et structurelles

3 %

la moitié des ménages anticipent une inflation inférieure à 3 % en 2025

25 %

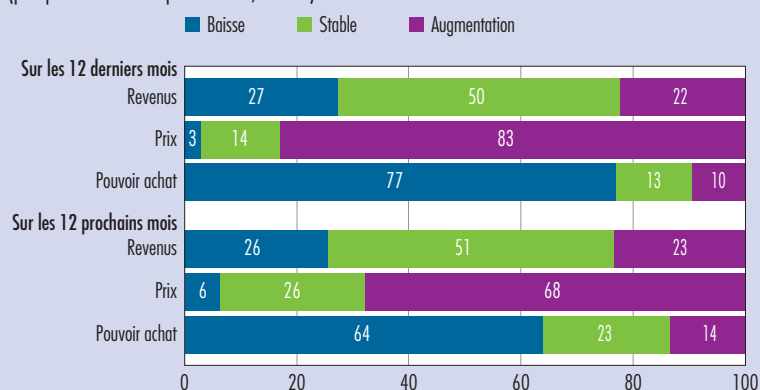
la part des répondants qui ont perçu une baisse du prix des carburants en 2024

76 %

la part des ménages qui pensent que leurs revenus en euros ont augmenté moins vite que les prix au cours des douze derniers mois (à fin 2024)

Perceptions et anticipations de l'évolution qualitative des prix et des revenus en France

(proportion de répondants, en %)



Note de lecture : 27 % des répondants indiquent que les revenus (en euros) des ménages en France ont baissé au cours des 12 derniers mois.

Note : Réponses aux questions qualitatives sur l'évolution des prix et des revenus des ménages en France au cours des 12 derniers et prochains mois.

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquête menée du 17 octobre au 9 novembre 2024.

Comme beaucoup de pays dans le monde, la France a connu une vague d'inflation apparue fin 2021, culminant fin 2022-début 2023 avant de refluer rapidement et fortement au cours de l'année 2024 (cf. graphique 1). De l'été 2021 à la fin de l'année 2022, c'est la hausse des prix de l'énergie qui a contribué au regain inflationniste. Puis, à partir de l'été 2022 et jusqu'à l'automne 2023, la hausse des prix de l'alimentation a maintenu l'inflation à un niveau élevé. Les produits les plus touchés par l'inflation ont donc été surtout ceux achetés au quotidien par les ménages, ce qui a affecté leur ressenti, parfois au-delà de l'inflation observée (Bignon et Gautier, 2022).

Afin de suivre au plus près la perception par les ménages des différents moments de ce choc inflationniste, la Banque de France a mené avec l'institut CSA trois enquêtes annuelles successives, auprès d'un peu moins de 15 000 personnes au total : une première, entre mai et juin 2022 (Bignon et Gautier, 2022) ; la deuxième en mars 2023 (Bignon et Gautier, 2023) ; et la troisième entre octobre et novembre 2024 (cf. graphique 1). Ces trois enquêtes permettent de suivre l'évolution des perceptions et des anticipations d'inflation des ménages, mais aussi leur perception des prix des produits du quotidien à des moments clés de la vague inflationniste. En outre, les enquêtes menées en 2023 et 2024 ont interrogé pour la première fois les ménages sur leur perception de l'ajustement des revenus au choc inflationniste (cf. annexe 1).

On peut tirer trois enseignements principaux de ces enquêtes.

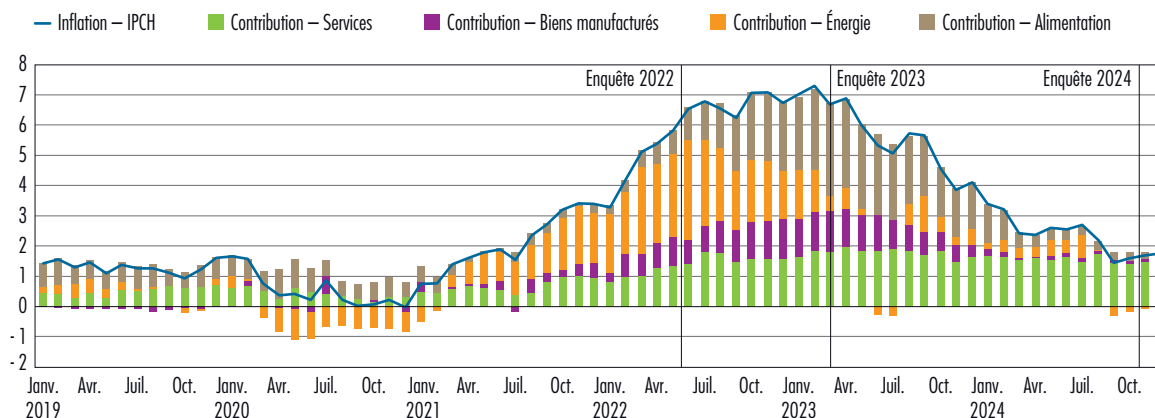
Premièrement, les personnes interrogées ont perçu le reflux de l'inflation en 2024 : un répondant sur deux pense que l'inflation a été inférieure à 5 % en 2024, ils n'étaient qu'un sur dix en 2023. Les ménages prévoient également que l'inflation sera moins forte en 2025 : la moitié des personnes interrogées pense qu'elle sera inférieure à 3 %, ce qui montre leur confiance dans la poursuite de la décrue de l'inflation.

Deuxièmement, les ménages ont été particulièrement sensibles au repli des prix de l'essence et à la stabilisation de ceux des produits alimentaires. Alors qu'une proportion importante de ménages avait perçu la forte hausse des carburants ou de l'alimentation en 2022 et 2023, les répondants ont observé en 2024 que ces prix augmentaient moins vite, voire diminuaient. Cela s'est traduit dans leurs perceptions d'inflation d'ensemble. De manière systématique, ces perceptions continuent toutefois de surestimer l'inflation. En particulier, les ménages déclarant une part plus importante de leur budget consacrée à l'alimentation ont tendance à penser que l'inflation a été plus forte que la moyenne.

Troisièmement, les trois quarts des ménages pensent qu'en 2024 leurs revenus en euros n'ont pas augmenté, alors que plusieurs mesures établies à partir des revenus

G1 L'inflation en France et ses composantes, 2019-2024

(inflation glissement annuel en %, contributions en points de pourcentage)



Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé.
Source : Eurostat ; calculs des auteurs.

effectivement versés indiquent qu'ils ont augmenté plus vite que l'inflation. De même, trois quarts des ménages pensent que les prix ont augmenté beaucoup plus vite que leurs revenus, et donc que leur pouvoir d'achat a baissé. Cela s'explique à la fois par une surestimation de l'inflation effectivement constatée et par la perception que leurs revenus n'ont pas augmenté du tout.

1 Les ménages ont perçu le reflux de l'inflation en 2024 et anticipent une poursuite de la désinflation en 2025

La proportion de répondants estimant que le pouvoir d'achat est une priorité économique a baissé en 2024

Inflation perçue et anticipée entre 2022 et 2024

(en %)

	Enquête 2022	Enquête 2023	Enquête 2024
Question qualitative (en % de réponses)			
<i>Au cours des 12 derniers mois, les prix...</i>			
ont augmenté	96	99	83
sont restés stables	3	1	14
ont baissé	1	0	3
<i>Au cours des 12 prochains mois, les prix vont...</i>			
augmenter	90	86	68
rester stables	8	10	26
baissier	2	3	6
Question quantitative (évolution des prix en %)			
<i>Au cours des 12 derniers mois</i>			
Moyenne	10,3	14,1	9,1
Médiane	6,0	10,0	5,0
<i>Au cours des 12 prochains mois</i>			
Moyenne	8,8	9,1	5,4
Médiane	6,0	7,0	3,0
Inflation réalisée (IPCH, %)	6,2	6,7	1,6

Note : La proportion de répondants indiquant que les prix ont augmenté / sont restés stables / ont baissé au cours des douze derniers mois (perception) ou évolueront ainsi au cours des douze prochains mois (anticipation). Médiane : valeur qui partage l'ensemble des réponses une fois ordonnées, en deux groupes de même taille : 50 % des réponses sont supérieures / inférieures à la médiane. L'« inflation réalisée IPCH » (indice des prix à la consommation harmonisé) est l'inflation au moment de l'enquête (mai-juin 2022, mars 2023 et oct.-nov. 2024).

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquêtes menées du 28 avril au 11 juin 2022, du 28 février au 28 mars 2023 et du 17 octobre au 9 novembre 2024 ; Eurostat, IPCH.

L'inflation plus élevée entre fin 2021 et 2023 a accru l'attention que portent les ménages à ce phénomène économique, d'autant plus que l'inflation était restée faible entre 2013 et 2020 (0,9 % en moyenne, en rythme annuel). L'inflation et le pouvoir d'achat étaient alors le principal sujet de préoccupation des Français et deux tiers des répondants à nos enquêtes en 2022 et 2023 indiquaient que c'était une des priorités économiques du moment. Fin 2024, en lien avec le reflux de l'inflation, cette proportion a diminué de plus de 15 points de pourcentage, tout en restant à un niveau élevé, à 45 %.

Le repli de l'inflation a été correctement perçu par les ménages : fin 2024, un répondant sur six indique que les prix n'ont pas augmenté au cours des douze derniers mois, alors que cette proportion était quasi nulle en 2022 et en 2023 quand l'inflation était élevée (cf. tableau 1). Les répondants sont par ailleurs plus nombreux à penser que les prix ne vont pas augmenter au cours des douze prochains mois : fin 2024, un tiers d'entre eux anticipent une stabilité ou une baisse des prix, alors qu'ils étaient à peine 15 % en 2022 et en 2023¹.

Les répondants anticipent une poursuite de la désinflation en 2025

Comme on peut l'observer sur longue période et dans d'autres pays (Weber *et al.*, 2022), les ménages surestiment généralement l'inflation. En revanche, ils en perçoivent bien les évolutions globales au cours du temps. Ainsi, la perception médiane de l'inflation a été divisée par deux entre 2023 et 2024, passant de 10 à 5 %. Elle se situe désormais à un niveau inférieur à celui observé en 2022 (cf. tableau 1)². Les ménages anticipent également, en 2024, que le repli de l'inflation va se poursuivre au cours de l'année à venir puisque leur anticipation médiane est de 3 % pour 2025, soit un niveau bien inférieur à leur perception de l'inflation sur 2024. Ainsi, les ménages pensent que l'inflation sera plus faible au cours de l'année à venir, ce qui amplifie la tendance de 2023, contrairement à 2022 où ils anticipaient la persistance de la hausse des prix.

1 Ces pourcentages sont similaires à ceux obtenus à partir de l'Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages de l'Insee.

2 La médiane est la valeur qui partage l'ensemble des réponses une fois ordonnées, en deux groupes de même taille : 50 % des réponses sont supérieures / inférieures à la médiane.

ENCADRÉ 1

Quels facteurs principaux contribueront à l'inflation au cours des douze prochains mois ?

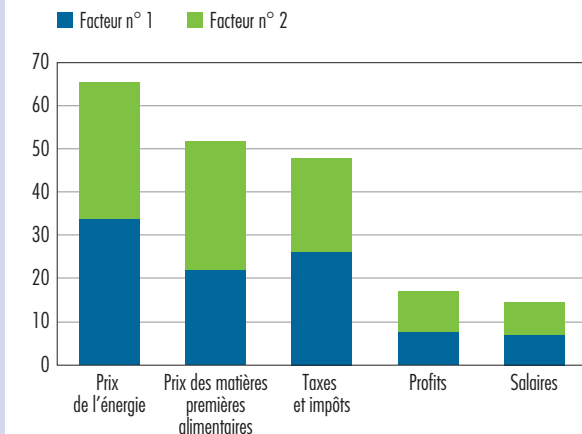
Pour les personnes interrogées, le facteur principal d'inflation au cours des douze prochains mois sera l'évolution du coût des matières premières : les prix de l'énergie sont cités par près des deux tiers des répondants comme un des facteurs d'inflation (cf. graphique). Plus de la moitié des répondants, principalement les femmes et les personnes aux revenus plus modestes, citent également le prix des produits alimentaires. Ces répondants anticipent aussi des niveaux d'inflation supérieurs d'un peu plus d'un point de pourcentage (pp) par rapport aux autres ménages.

Cette perception contraste avec le scénario de la plupart des prévisionnistes, par exemple l'Insee (2024) et la Banque de France (2025 a), qui estiment que ce sont les prix des services qui soutiendront l'inflation en 2025 car ces prix vont répercuter les hausses de salaire passées. Or, peu de répondants à l'enquête citent les salaires ou les profits des entreprises comme un des facteurs d'inflation en 2025, suggérant qu'ils ne pensent pas que les boucles prix-salaires ou prix-profits puissent contribuer significativement aux évolutions de l'inflation.

Enfin, pour une proportion élevée de répondants, les taxes et impôts apparaissent comme un des facteurs importants soutenant la hausse des prix. En particulier, les personnes indiquant la fiscalité comme source d'inflation future ont aussi des anticipations d'inflation plus élevées que la moyenne (+ 1,6 pp par rapport à la moyenne des répondants n'ayant pas indiqué la fiscalité comme source d'inflation future), suggérant que la situation incertaine des finances publiques fin 2024 a pu influencer leurs anticipations d'inflation.

Les facteurs principaux perçus comme contribuant à l'inflation au cours des douze prochains mois

(en pourcentage de répondants)



Notes : Pourcentage de réponses à la question « Selon vous, quels seront les deux facteurs qui contribueront à l'inflation au cours des 12 prochains mois ? ».

La partie en bleu correspond à la part de répondants ayant placé le facteur d'inflation libellé en abscisse comme étant le premier facteur d'inflation, la partie en vert la part de répondants le plaçant en second facteur.

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquête menée du 17 octobre au 9 novembre 2024 ; Eurostat, indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

2 En 2024, les ménages perçoivent un reflux des prix des produits du quotidien comme l'essence ou l'alimentation

Les prix des produits du quotidien (carburants, alimentation) ont joué un rôle singulier sur les perceptions de l'inflation en 2022 et en 2023, selon trois mécanismes (Banque de France, 2025 b). Premièrement, les ménages se remémorent plus facilement les prix qui ont beaucoup augmenté, plutôt

que ceux qui bougent peu. Or, les prix des carburants et des produits alimentaires sont ceux qui ont le plus varié ces dernières années (cf. graphique 1 *supra*). Deuxièmement, ils se souviennent plus facilement des hausses de prix que des baisses ; là encore, les prix de l'essence et de l'alimentation ont beaucoup augmenté respectivement en 2022 et en 2023. Troisièmement, les ménages sont plus attentifs aux prix des produits qu'ils achètent fréquemment (Cavallo *et al.*, 2017), et ils en surestiment le poids dans leurs achats.

Entre 2022 et 2024, les répondants ont bien perçu l'évolution générale des prix des carburants et de l'alimentation

En 2022, près des trois quarts des individus déclaraient que les prix de l'essence avaient beaucoup augmenté. Cette proportion a diminué progressivement en 2023, puis plus nettement en 2024 (cf. graphique 2). Un quart des répondants a même perçu la baisse des prix des carburants apparue courant 2024. De même, si les ménages ont perçu la hausse des prix des fruits et légumes en 2023, au moment où elle atteignait son pic, ils sont aussi plus nombreux à avoir bien remarqué que ces prix n'augmentaient plus aussi vite en 2024.

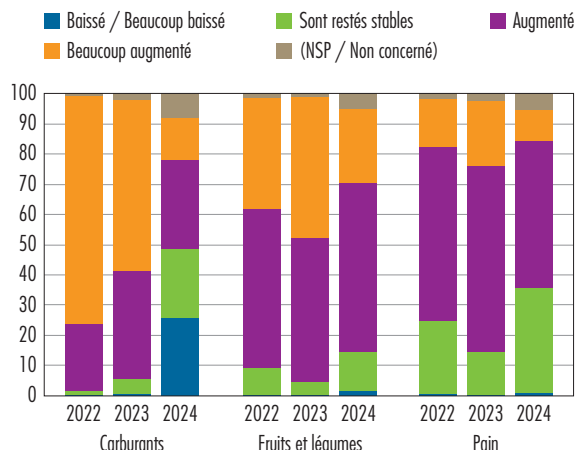
Toutefois, si l'évolution globale sur les trois années semble être correctement évaluée, une part importante de répondants en 2024 pense que les prix des carburants ou des produits alimentaires ont augmenté sur les douze derniers mois alors que, selon l'Insee, au moment de l'enquête, les prix de l'alimentation s'étaient stabilisés et ceux des carburants avaient baissé. Cette perception persistante que les prix ont augmenté chaque année depuis 2022 peut s'expliquer par le fait que les ménages conservent plus facilement en mémoire les hausses de prix, surtout quand elles ont été importantes par le passé. De plus, cette surestimation peut s'expliquer par le fait que les répondants comparent les niveaux de prix aujourd'hui avec ceux d'avant la vague inflationniste, alors que l'inflation fait référence à une hausse des prix sur les douze derniers mois (BCE, 2025). Cela les conduirait en particulier à surestimer la hausse des prix des produits alimentaires sur l'année 2024 et donc l'inflation globale.

Le ressenti sur l'évolution des prix des produits du quotidien influence le niveau d'inflation perçue

Entre 2022 et 2024, un individu qui pense que le prix des carburants ou celui des fruits et légumes a « beaucoup augmenté » aura, en moyenne, une perception d'inflation de plus de 3 pp supérieure à celui qui déclare que ce prix est « resté stable » (cf. graphique 3). Cet effet est beaucoup plus faible pour le pain, et Bignon et Gautier (2022) montrent qu'il est nul pour les prix d'autres produits comme l'électroménager. Aussi, quand, fin 2024, les ménages perçoivent une moindre hausse des prix des

G2 Opinion des ménages sur l'évolution des prix de produits du quotidien

(en pourcentage de répondants)

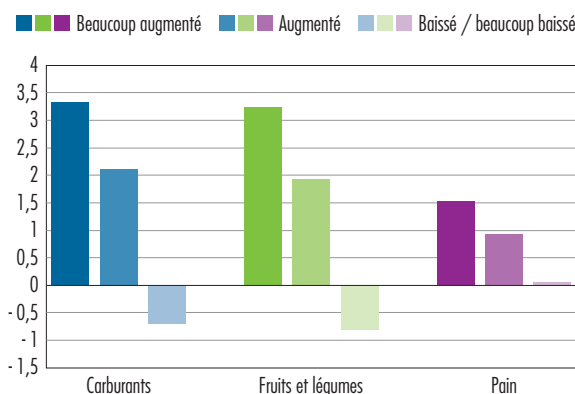


Note : Pourcentage de réponses à la question « Selon vous, au cours des 12 derniers mois, les prix de [xx] ont : beaucoup baissé, baissé, sont restés stables, ont augmenté, ont beaucoup augmenté, ne sait pas (NSP/non concerné) ? ».

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquêtes menées du 28 avril au 11 juin 2022, du 28 février au 28 mars 2023 et du 17 octobre au 9 novembre 2024.

G3 Effet de la perception d'évolution des prix de produits du quotidien sur l'inflation perçue entre 2022 et 2024

(en points de pourcentage)



Notes : Le graphique représente l'effet des réponses sur l'évolution des prix de produits du quotidien sur la perception globale d'inflation.

Les résultats se lisent relativement à la réponse « stables » ; c'est-à-dire : un répondant indiquant que le prix des carburants a beaucoup augmenté aura une perception d'inflation supérieure de près de 3,5 points de pourcentage par rapport à un répondant déclarant qu'il est resté stable.

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquêtes menées du 28 avril au 11 juin 2022, du 28 février au 28 mars 2023 et du 17 octobre au 9 novembre 2024.

carburants ou des fruits et légumes, cela se traduit par une perception plus modérée de l'inflation d'ensemble.

L'enquête de 2024 montre toutefois que la perception d'une baisse des prix des carburants a un impact asymétrique sur le niveau perçu de l'inflation par un ménage. Une baisse des prix de l'essence entraîne une perception d'inflation globale plus faible d'environ 0,5 point de pourcentage, alors qu'une hausse est associée à une perception plus forte de 2 à 3 pp. Autrement dit, l'inflation perçue réagit plus aux hausses qu'aux baisses de prix, ce qui contribue à expliquer pourquoi l'inflation perçue reste encore relativement élevée fin 2024 par rapport à l'inflation mesurée.

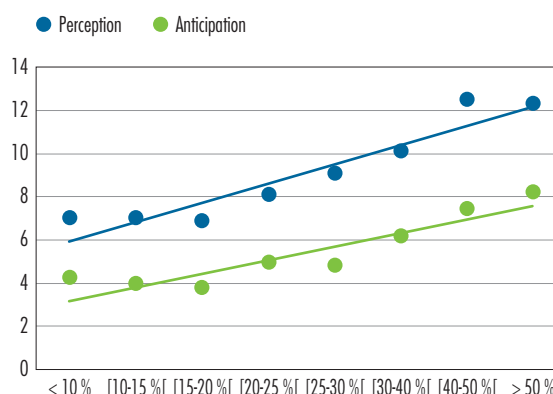
Enfin, les ménages sont plus ou moins exposés aux variations du prix de l'essence ou de l'alimentation, selon la fréquence d'achat de ces produits ou leur part dans le budget de chaque ménage. Quand un ménage achète fréquemment de l'essence, il a généralement une perception d'inflation supérieure à celui qui en achète moins souvent (Bignon et Gautier, 2022).

L'enquête menée fin 2024 interroge pour la première fois directement les ménages sur leur perception de la part de leur budget consacrée à l'alimentation (cf. encadré 2). Or, l'inflation ressentie augmente avec la part perçue de l'alimentation dans le budget (cf. graphique 4) : en

moyenne, l'inflation perçue en 2024 est de 6 % pour les répondants qui estiment que l'alimentation représente moins de 10 % de leurs dépenses. Mais, elle est de 12 % pour ceux qui estiment que l'alimentation représente plus de la moitié de leur consommation.

G4 Inflation perçue ou anticipée moyenne selon la part perçue des dépenses consacrée à l'alimentation en 2024

(en %)



Note : Le graphique représente la moyenne d'inflation perçue ou anticipée selon la valeur déclarée de la part de la consommation consacrée à l'alimentation (les moyennes sont calculées sur des intervalles de valeurs déclarées).

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquête menée du 17 octobre au 9 novembre 2024.

ENCADRÉ 2

Perceptions de la part du budget de consommation consacrée à l'alimentation

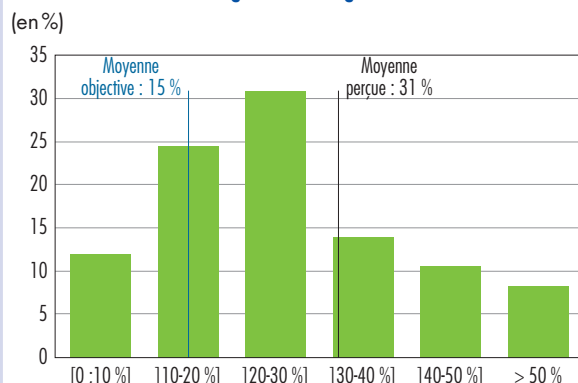
L'alimentation occupe une part importante du budget de consommation des ménages. Ainsi, dans l'indice de prix à la consommation de l'Insee, l'alimentation représente 15 % du panier moyen des ménages. Toutefois, quand on interroge les ménages sur la part de leur budget consacrée à l'alimentation, ils indiquent en moyenne le double (30 %). Cet écart s'explique en particulier par la fréquence d'achat de ces dépenses du quotidien. En moyenne, entre 2022 et 2024, près d'un tiers des répondants indiquent effectuer des achats alimentaires plus d'une fois par semaine et plus de la moitié, une fois par semaine. Aussi les ménages ont-ils tendance à surestimer la part de cette dépense dans leur budget.

En outre, il existe des écarts très importants entre les individus sur leur perception de la part de l'alimentation dans leur budget. En effet, un répondant sur cinq pense qu'elle est inférieure à 20 %, mais un autre cinquième des répondants pense qu'elle est supérieure à 40 % (cf. graphique *infra*). Certaines différences reflètent des écarts

.../...

de situations objectives d'un individu à l'autre. Ainsi, selon l'Insee, la part mesurée de l'alimentation dans le budget des ménages aux revenus plus faibles est de 5 pp supérieure à celle des ménages aux revenus les plus élevés. Dans l'enquête, les différences de perception selon le niveau de revenu sont du même ordre : les répondants gagnant plus de 4 000 euros estiment que la part de leur budget consacrée à l'alimentation est 6 pp inférieure à celle des répondants indiquant des revenus mensuels inférieurs à 1 500 euros. Toutefois, les facteurs objectifs de différence n'expliquent pas entièrement les différences de perception. Les femmes, par exemple, déclarent une part de budget consacrée à l'alimentation en moyenne plus élevée que les hommes, ce qui pourrait refléter un partage « genré » des tâches domestiques (Bénassy-Quéré *et al.*, 2024) et donc une surestimation de la part de l'alimentation quand on est responsable des achats pour le ménage.

Répartition parmi les répondants de la part estimée des dépenses alimentaires dans le budget du ménage en 2024



Note de lecture : L'axe des abscisses correspond à une fourchette de la part du budget de consommation consacrée à l'alimentation telle qu'estimée par le répondant. L'axe des ordonnées correspond à la proportion de répondants.

Note : La « moyenne objective » correspond au poids des postes alimentaires (hors tabac) dans l'IPCH (indice de prix à la consommation harmonisée) en France.

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquête menée du 17 octobre au 9 novembre 2024 ; Eurostat, IPCH.

3 Fin 2024, les trois quarts des répondants pensent que l'évolution de leurs revenus a été inférieure à celle des prix au cours des douze derniers mois

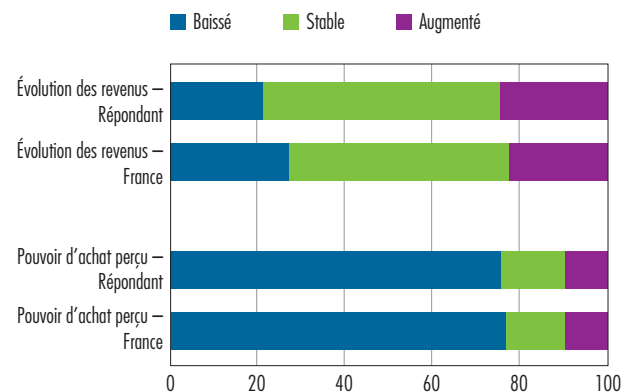
Les ménages redoutent la hausse des prix notamment parce qu'ils anticipent que leur revenu ne s'ajustera pas, ou que très partiellement, au choc inflationniste. Par conséquent, ils craignent que leur pouvoir d'achat ne diminue (Shiller, 1997, et Stancheva, 2024), ce qui pourrait ensuite affecter durablement leur comportement de consommation et d'épargne (Malmendier et Sheng Shen, 2024).

Les trois quarts des répondants pensent que leurs revenus en euros n'ont pas augmenté au cours des 12 derniers mois

Fin 2024, 55 % des répondants indiquent que leurs revenus en euros – définis comme l'ensemble des salaires, pensions, prestations et allocations versées par les pouvoirs publics ou encore les revenus de l'épargne – ont stagné au cours des douze derniers mois, et 20 % qu'ils ont baissé (cf. graphique 5). En moyenne, l'évolution

G5 Perception des ménages sur l'évolution des revenus et du pouvoir d'achat en 2024

(en % de réponses)



Note : « Revenu » : % de réponses aux questions qualitatives sur l'évolution passée des revenus en euros du ménage ou celle observée en France ; le « pouvoir d'achat perçu » est mesuré comme la différence entre la perception de croissance de revenus et la perception d'inflation pour chaque répondant et on calcule le % de répondants pour lesquels la différence est positive, nulle ou négative.

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquête menée du 17 octobre au 9 novembre 2024.

perçue des revenus est même légèrement négative (– 1 % depuis un an)³. Quand ils sont interrogés sur

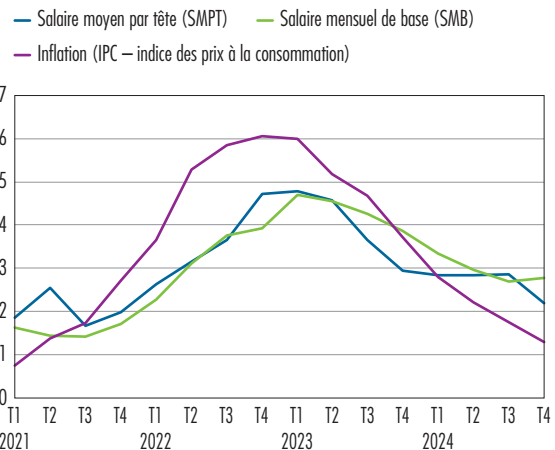
³ À titre de comparaison, une enquête de la BCE auprès de milliers de ménages indique que les ménages français anticipent une évolution moyenne de leurs revenus proche de 0 en novembre 2024.

l'évolution au niveau national de l'ensemble des revenus des ménages, les réponses sont assez proches : moins d'un quart des répondants pense qu'ils ont augmenté. Cette perception que les revenus ont stagné ou baissé contraste avec les mesures d'évolution des revenus dont nous disposons, selon lesquelles la plupart des revenus ont augmenté en moyenne, en euros courants. Par exemple, la progression sur un an des salaires de base ou du salaire moyen par tête dans le secteur marchand (qui comprend les primes et les heures supplémentaires) a été en moyenne d'environ + 3 % en 2024 (en ligne avec les observations faites début 2024 sur les accords de salaire signés dans les branches et les entreprises, cf. Baudry *et al.*, 2024 ; cf. graphique 6). Au-delà des revenus salariaux, les prestations sociales ont aussi été revalorisées de + 4,6 % en avril 2024, et les pensions de retraite de + 5,3 % en janvier 2024. Dans l'ensemble, selon l'Insee, les revenus des ménages ont progressé en moyenne de + 4,5 % en 2024 (cf. graphique 7)⁴. En moyenne, les répondants semblent donc sous-estimer la croissance nominale des revenus. Plusieurs études confirment cette observation à partir d'enquêtes similaires menées récemment auprès de ménages dans la zone euro (Baumann *et al.*, 2025), aux États-Unis (Stancheva, 2024) et au Canada (Jain *et al.*, 2024).

Comment les ménages perçoivent-ils la réaction de leurs revenus au choc d'inflation ? Pour trois quarts des individus interrogés, l'évolution perçue des revenus en euros au cours des douze derniers mois a été inférieure à celle de l'inflation (cf. graphique 8 *infra*)⁵. Ce résultat est vrai que les personnes aient été interrogées sur l'évolution de leurs propres revenus ou sur les revenus de l'ensemble des ménages en France. Autrement dit, les ménages perçoivent que les revenus en euros ont été très rigides et ne se sont pas ajustés en réponse au choc inflationniste. Sur l'ensemble des réponses quantitatives à l'enquête, la corrélation entre la hausse perçue des prix et celle des revenus en euros est même légèrement négative en moyenne : plus l'inflation perçue est élevée, moins la hausse perçue des revenus en euros est importante. À partir de données d'enquêtes auprès

G6 Évolutions des salaires et de l'inflation

(glissement annuel, en %)

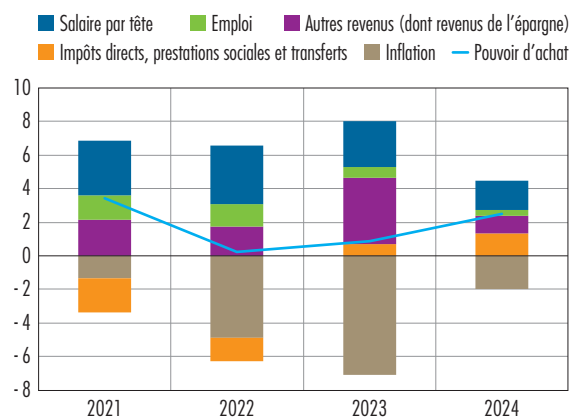


Note de lecture : Les évolutions sont mesurées en glissement annuel (en moyenne sur un trimestre pour l'inflation).

Sources : Institut national de la statistique et des études économiques – Insee (IPC), ministère du Travail (salaires de base), Banque de France (SMPT corrigé du chômage partiel).

G7 Évolution du pouvoir d'achat et de ses composantes

(en points de pourcentage, hormis pouvoir d'achat en %)



Note : L'évolution du pouvoir d'achat correspond à la différence entre l'évolution du revenu disponible brut et l'inflation (mesurée à partir du déflateur de la consommation des ménages). Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activité (dont l'évolution peut se décomposer en salaires et emploi) et les autres types de revenus comprennent notamment les intérêts, dividendes, revenus d'assurance-vie et revenus fonciers. Le revenu disponible brut comprend également les prestations et transferts sociaux reçus par les ménages. Les impôts payés par les ménages sont retranchés du revenu disponible brut.

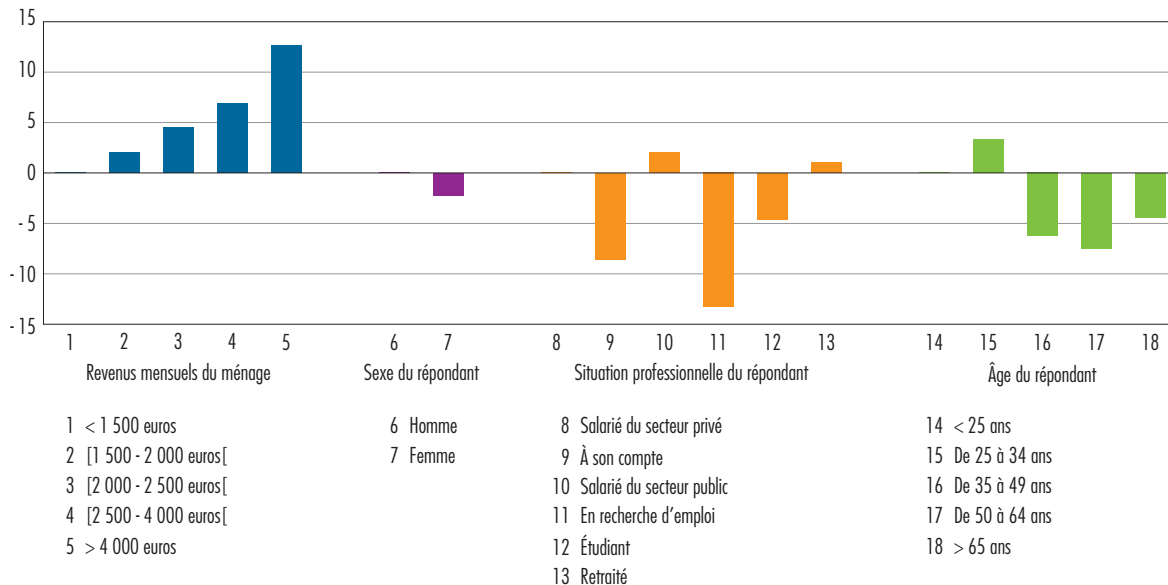
Source : Institut national de la statistique et des études économiques – Insee (comptes nationaux) ; calculs de la Banque de France.

⁴ Cf. aussi annexe 2 pour une comparaison des évolutions des revenus en fin d'année et de l'inflation IPC depuis 2020, notamment fin 2024 au moment de l'enquête.

⁵ Cf. Baumann *et al.* (2025) pour une comparaison entre les pays de la zone euro.

G8 Effet des caractéristiques sociodémographiques du répondant sur la probabilité de percevoir une hausse de ses revenus en euros sur les 12 derniers mois, en 2024

(en points de pourcentage)



Note : Les résultats se lisent en écart à une modalité de référence qui est toujours la première de la rubrique présentée sur l'axe des abscisses (à savoir : revenus inférieurs à 1 500 euros, homme, salarié du secteur privé et inférieur à 25 ans). Ainsi, la probabilité qu'un ménage dont les revenus mensuels sont supérieurs à 4 000 euros réponde que ses revenus ont augmenté est supérieure de plus 10 points de pourcentage par rapport à un ménage dont le revenu mensuel ne dépasse pas 1 500 euros.

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquête menée du 17 octobre au 9 novembre 2024.

de ménages aux États-Unis et au Canada, Hajdini *et al.* (2022) et Jain *et al.* (2024) montrent de la même manière que les ménages perçoivent un faible ajustement des salaires et des revenus à un choc inflationniste ⁶.

Cette perception d'absence d'ajustement des revenus à l'inflation contraste pourtant avec l'existence en France de mécanismes d'indexation explicite de certains revenus comme le Smic, les pensions de retraite ou encore les prestations sociales, dont les évolutions font par ailleurs l'objet d'une ample couverture médiatique. De même, si les salaires du secteur privé (hors Smic) ne sont pas indexés, leur évolution a quand même réagi partiellement à l'inflation bien qu'avec un décalage temporel. En 2024, ils ont progressé en moyenne plus vite que l'inflation (cf. graphique 6 *supra* et annexe 2). Au total, l'Insee estime que le pouvoir d'achat, mesuré comme la différence entre la croissance de l'ensemble des revenus des ménages et l'inflation, a en moyenne plutôt bien résisté au choc inflationniste. En 2024, il a même

progressé en moyenne de 2,5 % (cf. graphique 7 *supra*). Cependant, les ménages ont, pour leur part, perçu une nette diminution de leur pouvoir d'achat en 2024 : la moitié des répondants a perçu une baisse supérieure à 6 % (en valeur absolue), cet écart s'expliquant à la fois par une surestimation de l'inflation mais aussi par une sous-estimation de l'évolution nominale des revenus.

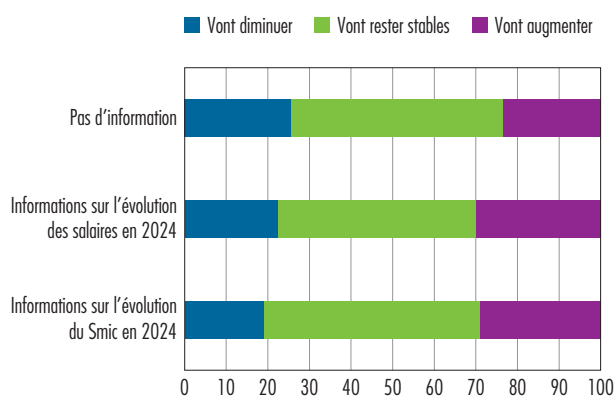
La perception de l'évolution des revenus en euros diffère selon les individus

Les répondants dont les revenus sont les plus élevés ont une probabilité plus forte de percevoir que leur revenu a augmenté (cf. graphique 9). Cela pourrait s'expliquer par une dynamique plus forte des revenus de l'épargne entre 2022 et 2024 qui a pu contribuer davantage à la hausse des revenus les plus élevés. Dans le même temps, toutefois, la hausse des salaires a aussi été plus forte pour les salariés les moins rémunérés sous l'effet des hausses du Smic (Groupe d'experts Smic, 2024).

⁶ La corrélation entre croissance perçue des revenus et inflation perçue/anticipée est comprise entre 0 et 0,2 dans ces études.

G9 Anticipation des ménages sur l'évolution des revenus en France en 2025, par groupe de ménages

(en % de réponses)



Note de lecture : Le graphique illustre les réponses à la question « Sur les 12 prochains mois, diriez-vous qu'en moyenne les revenus en euros des ménages en France vont augmenter/rester stables/baisser ? ». Les réponses sont réparties selon trois groupes constituant chacun un tiers des répondants. Un tiers n'a reçu aucune information avant que ne lui soit posée la question (groupe « pas d'information »). Un tiers (groupe « information sur l'évolution des salaires en 2024 ») a reçu l'information préalable « En moyenne, d'après l'Insee, les salaires dans le secteur privé ont augmenté d'un peu moins de 3 % au cours des 12 derniers mois. ». Un tiers (groupe « information sur l'évolution du Smic en 2024 ») a reçu, au préalable, l'information « Sur l'ensemble de l'année 2024, le Smic aura augmenté d'environ 3 % ». Note : Insee, Institut national de la statistique et des études économiques ; Smic, salaire minimum interprofessionnel de croissance.

Sources : Banque de France et Institut CSA, enquête menée du 17 octobre au 9 novembre 2024.

Les écarts de perception de l'évolution des revenus entre les salariés du secteur privé, ceux du public et les retraités sont en moyenne faibles. Ce résultat peut surprendre car, par exemple, les pensions de retraite ont bénéficié d'une indexation alors que ce n'est pas le cas des salaires au-delà du Smic et que l'indice de la fonction publique n'a pas été revalorisé en 2024. Au contraire, les répondants en recherche d'emploi, à leur compte ou étudiants sont plus nombreux que les autres répondants à percevoir une moindre hausse. Enfin, l'âge joue aussi un rôle : les personnes entre 35 et 64 ans sont moins nombreuses à percevoir une augmentation de leurs revenus. Au total, si la perception que les revenus n'ont pas augmenté en 2024 est largement partagée par toutes les catégories de ménages, il existe des différences de perception qu'il est difficile de relier à des mesures objectives de revenu car la structure des revenus peut

varier selon les individus, et l'évolution des différentes sources de revenu a pu être hétérogène sur la période.

Recevoir une information sur l'évolution passée des revenus influence les anticipations de croissance des revenus

Les anticipations d'évolution de revenus en France pour 2025 sont similaires aux perceptions de leur évolution en 2024 : trois quarts des répondants anticipent que les revenus en France n'augmenteront pas. Une partie de ce pessimisme sur l'évolution des revenus en France pourrait s'expliquer par la sous-estimation de l'évolution effective des revenus au cours des douze derniers mois. Pour mesurer l'impact de disposer d'une information plus précise, les répondants à l'enquête ont reçu une information objective différente avant de répondre à une question sur leur anticipation d'évolution des revenus en France. Une partie des personnes interrogées a été informée de la progression des salaires au moment de l'enquête (un peu moins de 3 %), une autre partie a pris connaissance de la hausse du Smic (près de 3 % sur l'ensemble de l'année 2024) et un dernier groupe n'a pas reçu d'information.

Les groupes ayant reçu l'information sur l'évolution passée des salaires en France sont plus optimistes que les autres sur l'évolution future des revenus en France : 30 % des personnes ayant reçu cette information pensent que les revenus vont progresser en 2025, alors qu'ils ne sont que 23 % dans le groupe n'ayant reçu aucune information (cf. graphique 9). Autrement dit, accroître le niveau d'information sur les évolutions macroéconomiques des revenus a un effet positif et statistiquement significatif sur les anticipations de revenus des ménages. De nombreuses autres études ont montré que le fait de donner une information précise réduisait la surestimation d'inflation (Weber *et al.*, 2022). Les résultats de cette enquête suggèrent qu'un meilleur niveau d'information sur les revenus peut aussi aider à corriger la sous-estimation de la croissance des revenus.

Ce résultat peut avoir des implications importantes car la perception relativement pessimiste des ménages sur leur pouvoir d'achat pourrait contribuer à retarder leurs décisions de consommer et d'investir, et les encourager à épargner davantage, facteur limitant la croissance économique des trimestres à venir.

Bibliographie

Banque de France (2025 a)

Projections macroéconomiques intermédiaires
– Mars 2025, 12 mars.

[Consulter le document](#)

Banque de France (2025 b)

« Les perceptions de l'inflation », *Dialogue &co*, saison 1, épisode 3.

[Écouter le podcast](#)

Banque centrale européenne (2025)

« Qu'est-ce que l'inflation ? ».

[Consulter le document](#)

Baudry (L.), Gautier (E.) et Tarrieu (S.) (2024)

« Les hausses de salaire négociées pour 2024 : où en est-on ? », *Billet de blog*, n° 349, Banque de France, 27 mars.

[Consulter le document](#)

Baumann (A.), Caprari (L.), Kocharkov (G.)
et Kouvavas (O.) (2025)

« Les revenus réels augmentent-ils ou non ? Les perceptions des ménages et leur rôle dans la consommation », *Bulletin économique de la BCE*, n° 1/2025, p. 47-50.

[Consulter le document](#)

Bénassy-Quéré (A.), Bignon (V.) et Gautier (E.) (2024)

« Les femmes et le choc inflationniste de 2022-2023 », *Billet de blog*, n° 345, Banque de France, 8 mars.

[Consulter le document](#)

Bignon (V.) et Gautier (E.) (2022)

« Les Français et l'inflation en 2022 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 243/1, novembre-décembre.

[Consulter le document](#)

Bignon (V.) et Gautier (E.) (2023)

« Les Français et l'inflation en 2023 – Le triangle vertueux "information, connaissance, confiance" favorise la stabilité des prix », *Bulletin de la Banque de France*, n° 249/2, novembre-décembre.

[Consulter le document](#)

Cavallo (A.), Cruces (G.) et Perez-Truglia (R.) (2017)

« Inflation Expectations, Learning, and Supermarket Prices: Evidence from Survey Experiments », *American Economic Journal: Macroeconomics*, vol. 9, n° 3, juillet, p. 1-35.

Groupe d'experts Smic (2024)

Salaire minimum interprofessionnel de croissance
– Rapport du groupe d'experts, 28 novembre.

Hajdini (I.), Knotek (E. S.), Leer (J.), Pedemonte (M.), Rich (R. W.) et Schoenle (R.) (2022)

« Low Passthrough from Inflation Expectations to Income Growth Expectations: Why People Dislike Inflation », document de travail n° 22-21, Federal Reserve Bank of Cleveland, juin, révisé le 27 mars 2023.

Insee (2024)

« L'activité suspendue à un regain de confiance », *Note de conjoncture*, 17 décembre.

Jain (M.), Kostyshyna (O.) et Zhang (X.) (2024)

« How do people view wage and price inflation? », *Journal of Monetary Economics*, vol. 145, numéro C, article n° 103552.

Malmendier (U.) et Sheng Shen (L.) (2024).

« Scarred Consumption », *American Economic Journal: Macroeconomics*, vol. 16, n° 1, janvier, p. 322-355.

Shiller (R. J.) (1997)

« Why Do People Dislike Inflation? », chapitre issu de *Reducing Inflation: Motivation and Strategy*, National Bureau of Economic Research, 30 septembre, p. 13-70.

Stancheva (S.) (2024)

« Why Do We Dislike Inflation? », *Brookings Papers on Economic Activity*, printemps, vol. 2024, n° 1, p. 1-46.

Weber (M.), D'Acunto (F.), Gorodnichenko (Y.)
et Coibion (O.) (2022)

« The subjective inflation expectations of households and firms: Measurement, determinants, and implications », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 36, n° 3, été, p. 157-184.

Annexe 1

Trois enquêtes annuelles auprès des ménages entre 2022 et 2024

La Banque de France a mené avec l'institut CSA trois enquêtes annuelles entre 2022 et 2024 à trois moments clés de la vague inflationniste :

- une première, entre le 28 avril et le 11 juin 2022, alors que l'inflation était proche de son plus haut niveau, portée par les prix de l'énergie (Bignon et Gautier, 2022) ;
- la deuxième entre le 28 février et le 28 mars 2023, quand l'inflation venait de dépasser son maximum et qu'elle était nourrie par la poussée des prix de l'alimentation (Bignon et Gautier, 2023) ;
- et la troisième entre le 17 octobre et le 9 novembre 2024, quand l'inflation avait largement reflué pour s'établir en dessous de 2 %.

Les enquêtes ont interrogé respectivement 5 054 individus en 2022, 5 028 en 2023 et 4 049 en 2024. Les répondants à l'enquête sont des personnes de plus de 18 ans, représentatives de la population française en termes d'âge, de genre, de région et de niveau de diplôme. Les personnes interrogées ont répondu au questionnaire au cours d'un entretien téléphonique d'une dizaine de minutes chacun.

Le questionnaire est constitué d'une vingtaine de questions sur la politique monétaire et l'inflation et d'un petit nombre de questions permettant de collecter des informations sociodémographiques sur le répondant (âge, code postal, diplôme, etc.).

Les **principales questions sur l'inflation** posées dans les trois enquêtes menées entre 2022 et 2024 sont les suivantes :

*De manière générale, depuis les 12 derniers mois, diriez-vous que les prix en France :
... ont augmenté / ... sont restés stables ... ont diminué ?*

Selon vous, de combien – en pourcentage – les prix ont-ils augmenté/diminué depuis les 12 derniers mois ? Réponse en % entre 0 % et 100 %.

*Selon vous, au cours des 12 prochains mois, les prix en France vont :
... augmenter / ... rester stables / ... diminuer ?*

Selon vous, de combien – en pourcentage – les prix vont-ils augmenter/diminuer au cours des 12 prochains mois ? Réponse en % entre 0 % et 100 %.

Au cours des 12 derniers mois, les prix des produits suivants ont selon vous : beaucoup augmenté, ont augmenté, sont restés stables, ont baissé ou ont beaucoup baissé ?

Les produits sur lesquels les ménages étaient interrogés ont pu varier d'une d'année sur l'autre. Trois produits ont fait l'objet d'une question systématique entre 2022 et 2024 : le pain, l'essence et les fruits/légumes. Les produits sur lesquels les ménages ont été interrogés comprenaient l'habillement-chaussures (2022-2023), l'électroménager (2022), les produits et services de santé (2022-2023), la téléphonie mobile et internet (2022 et 2024), l'électricité, et le beurre (2024).

En 2024, une question portait aussi sur les **causes sous-jacentes de l'inflation** pour l'année à venir.

Selon vous, parmi les propositions suivantes, qu'est-ce qui contribuera le plus à l'augmentation des prix sur l'année à venir ? Deux réponses possibles

1. Le prix des matières premières alimentaires
2. Le prix de l'énergie (essence, gaz et électricité)
3. L'évolution des salaires
4. Les profits des entreprises
5. L'augmentation des taxes et impôts
9. Ne sait pas

Enfin, dans les enquêtes menées en 2023 et 2024, **plusieurs questions sur l'évolution des revenus** ont été posées aux personnes interrogées.

Sur les 12 derniers mois, diriez-vous que le montant de vos revenus en euros ... [si besoin préciser : le revenu inclut le salaire, les allocations, les prestations, pensions, retraites.] :
... a augmenté / ... est resté stable / ... a diminué ?

Selon vous, de combien – en pourcentage – vos revenus ont augmenté/diminué sur les 12 derniers mois ? Réponse en % entre 0 % et 100 %.

Sur les 12 prochains mois, diriez-vous que votre revenu en euros :
... va augmenter / ... va rester stable / ... va diminuer ?

Selon vous, de combien – en pourcentage – votre revenu va augmenter/baisser sur les 12 prochains mois ? Réponse en % entre 0 % et 100 %.

Sur les 12 derniers mois, diriez-vous que le montant des revenus en euros des ménages en France...
... a augmenté / ... est resté stable / ... a diminué ?

Selon vous, de combien – en pourcentage – le revenu des ménages en France a augmenté/baissé sur les 12 derniers mois ? Réponse en % entre 0 % et 100 %.

Les répondants sont ensuite séparés en trois sous-groupes.

Un tiers de l'échantillon ne reçoit pas d'information supplémentaire

Un tiers de l'échantillon reçoit l'information suivante :
« En moyenne, d'après l'Insee, les salaires dans le secteur privé ont augmenté d'un peu moins de 3 % au cours des 12 derniers mois. ».

Le dernier tiers reçoit l'information « Sur l'ensemble de l'année 2024, le Smic aura augmenté d'environ 3 %. ».

Toutes les personnes interrogées répondent ensuite à la question suivante :

Sur les 12 prochains mois, diriez-vous qu'en moyenne le revenu en euros des ménages en France :
... va augmenter / ... va rester stable / va diminuer ?

Selon vous, de combien – en pourcentage – le montant des revenus des ménages en France va augmenter/baisser sur les 12 prochains mois ? Réponse en % entre 0 % et 100 %.

Annexe 2

L'évolution des revenus des ménages en France

La mesure principale du revenu des ménages est le **revenu disponible brut (RDB)** qui est établi par l'Insee. Il correspond à une mesure du revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir : il comprend l'ensemble des revenus d'activité (notamment salaires), des revenus de la propriété (intérêts, dividendes, etc.) et des revenus fonciers (loyers par exemple) mais aussi les prestations sociales reçues par les ménages (allocations sociales, pensions de retraite par exemple). Cette mesure retranche les impôts et les cotisations sociales versés par les ménages. Pour obtenir une mesure au plus près des revenus individuels, le RDB est calculé par unité de consommation, c'est-à-dire en tenant compte de la structure des ménages. Le **revenu disponible brut par unité de consommation** a progressé plus vite que l'inflation entre 2021 et 2024 : cette progression a été notamment soutenue, (i) par la baisse du chômage observée sur la période, qui a augmenté globalement les revenus d'activité versés aux ménages, (ii) par la croissance des revenus de la propriété (notamment revenus d'intérêt liés à la hausse des taux sur les livrets d'épargne ou le

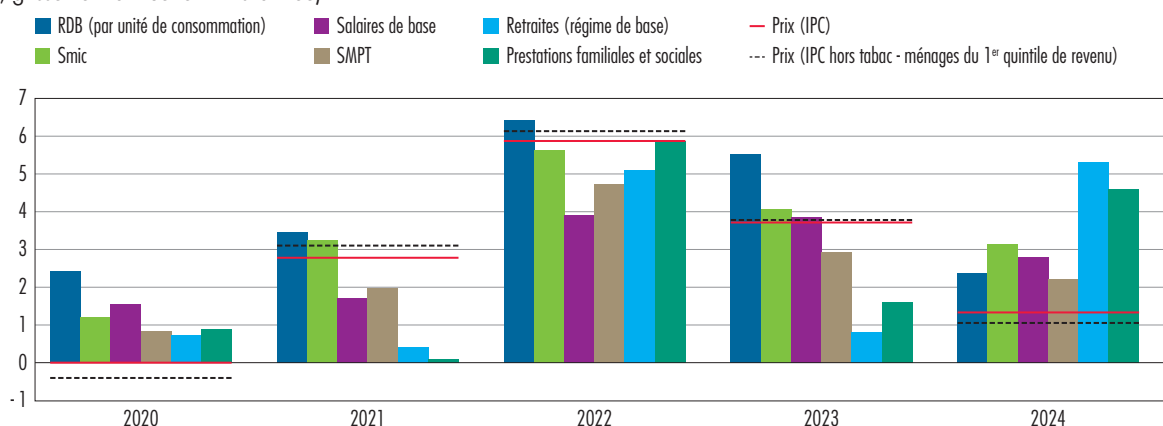
meilleur rendement des contrats d'assurance-vie), (iii) par la croissance des salaires, et par des revalorisations des prestations sociales (cf. graphique).

Du côté des revenus d'activité, le **Smic** est indexé sur l'inflation hors tabac du premier quintile des revenus et sur la moitié des gains de pouvoir d'achat du salaire de base. Il est revalorisé chaque année et dès que l'inflation est supérieure à 2%. Sa progression a donc été rapide et a suivi l'inflation. En 2021 et en 2024, il a même progressé plus vite que l'inflation en raison de l'indexation sur la moitié des gains de pouvoir d'achat des salaires de base.

Les salaires de base et le salaire moyen par tête (SMPT) ont aussi progressé mais en décalage avec la vague inflationniste en raison des délais de négociation et de révision des salaires. Les salaires ont donc d'abord progressé un peu moins vite que l'inflation en 2021 et en 2022, mais depuis 2023 et surtout 2024 les salaires progressent plus vite que l'inflation. Au total,

Évolution du revenu disponible brut (par unité de consommation), des salaires et des prestations sociales sur un an

(en %, glissement annuel en fin d'année)



Note de lecture : Les évolutions sont mesurées sur une année (en pourcentage au dernier mois/trimestre de l'année).

Notes : RDB, revenu disponible brut; Smic, salaire minimum interprofessionnel de croissance; SMPT, salaire moyen par tête; IPC, indice des prix à la consommation; IPC hors tabac – ménages du 1^{er} quintile des niveaux de vie : indice de prix à la consommation calculé à partir du panier de consommation hors tabac du cinquième des ménages dont le niveau de vie est le plus faible.

Sources : Institut national de la statistique et des études économiques – Insee (IPC, Smic et RDB), ministère du Travail (salaires de base), Banque de France (SMPT corrigé du chômage partiel), direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques – Drees (retraites, régime de base).

toutefois, entre fin 2020 et fin 2024, les salaires ont progressé en moyenne un peu moins que les prix à la consommation : les premiers ont progressé en moyenne d'environ 13 %, contre un peu moins de 15 % pour les prix. Cette hausse a été hétérogène selon le niveau de salaire : les salaires relativement moins élevés (notamment les salaires proches du Smic) ont progressé à un rythme plus proche de celui de l'inflation et plus fortement que les salaires les plus élevés (cf. Groupe d'experts Smic, 2024).

Du côté des **prestations sociales**, celles-ci ont été indexées sur l'inflation hors tabac pendant la vague inflationniste, toutefois cette indexation est annuelle (en janvier pour les pensions de retraite, en avril pour les prestations

familiales et sociales), ce qui a généré un ajustement parfois décalé vis-à-vis de l'inflation. Les **pensions de retraite** ont été revalorisées début 2022 de 1 %, puis de façon anticipée de 4 % en juillet 2022. En 2023, la revalorisation a été plus faible car elle a pris compte la revalorisation anticipée en 2022, enfin, en 2024, la hausse a été plus forte que l'inflation car elle dépendait de l'inflation observée l'année précédente. La revalorisation des **prestations familiales et sociales** (allocations familiales, revenu de solidarité active [RSA], etc.) a suivi un schéma similaire avec une revalorisation anticipée en juillet 2022, puis une progression plus forte en avril 2024 du fait de l'indexation sur l'inflation passée. Au total, les prestations sociales ont progressé au même rythme que les prix sur la période 2022-2024.

Éditeur

Banque de France

Directeur de la publication

Claude Piot

Rédaction en chef

Corinne Dauchy

Secrétaire de rédaction

Caroline Corcy

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://www.banque-france.fr/fr/alertes/abonnements>

